



Fédération
Française
du Sport
Adapté

CHAMPIONNAT DE

FRANCE

PARA JUDO ADAPTÉ

6 AVRIL 2024

PALAIS DES SPORTS JACQUES CHIRAC
MONTAUBAN (82)

ENTRÉE VISITEURS GRATUITE

Soutenu par

MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

Fédération Française
du Sport Adapté
Tarn-et-Garonne

La Région
Occitanie
Pyrénées Méditerranée

TARN-ET-GARONNE
LE DÉPARTEMENT

Ville de
Montauban

malakoff
humanis

Sommaire

Mots d'accueil

Bienvenue à **Montauban**

Venir à **Montauban**

Comité d'organisation local

Programme prévisionnel

Informations générales

Précisions techniques

Fiche association

Fiches engagement

Demande de dérogation

Fiche récapitulative

Plan d'accès

Liste des hébergements

Mots d'accueil

Bonjour à toutes et à tous,

Le Comité Départemental Sport Adapté de Tarn et Garonne en collaboration avec le Comité Départemental de judo sont heureux de pouvoir organiser le championnat de France para-judo adapté à Montauban.

Nous vous accueillerons du 5 au 7 avril 2024 à Montauban dans l'espace Jacques Chirac en marge de « l'Itinéraire des champions ».

C'est dans un esprit de réjouissances que les membres du Comité d'Organisation Local et moi-même organisons votre accueil et œuvrons pour vous préparer des moments inoubliables. Tout sera réuni pour que cette belle compétition soit une réussite.

Le judo est une activité importante pour les sportifs en situation de handicap mental, psychique ou TSA car il porte des valeurs fondamentales de courage, d'engagement, de dépassement de soi et de respect. Mais il permet aussi l'inclusion et la valorisation de nos sportifs.

Tous les membres du COL, sans oublier les bénévoles et les partenaires sont impatients de vous recevoir.

Bien sportivement.



Alain ESPAGNET
Président du COL

« On ne juge pas un homme sur le nombre de fois qu'il tombe mais sur le nombre de fois qu'il se relève » [Jigoro Kano](#)

« L'art du judo est difficile » [Kyuzo Mifune](#)

Mots d'accueil

Bonjour,

Voilà plusieurs années qu'une complicité efficace s'est instaurée entre le Comité Départemental du Sport Adapté et le Comité Départemental de Judo.

Cette complicité nous a fait nous retrouver, chaque année, pour une journée dédiée pendant laquelle les jeunes du CDSA sont accueillis par les enseignants de judo du CD Judo dans le très beau et très accueillant Dojo de la Maison des Arts Martiaux.

Ce championnat de France qui va nous réunir les 5 et 6 avril 2024 sera un grand moment qui clôturera une semaine exceptionnelle commencée avec « l'itinéraire des champions » qui permettra à de nombreux jeunes, de venir à la rencontre de six champions français de judo.

Jean-Luc ROUGE, champion du monde, et ancien président de la Fédération Française de Judo, nous a dit un jour à Rodez : « *au judo on n'apprend pas des techniques, on apprend des principes* » et c'est là je pense toute la force de cette discipline.

Au plaisir de vous retrouver pour cette grande fête du judo !

Sportivement,



Lionel QUILLET
Président du Comité Départemental
de Judo du Tarn-et-Garonne

Bienvenue à Montauban ...

Emblématique de la région Occitanie, où elle puise son identité profonde, Montauban incarne la quintessence de ces territoires à la croisée de nombreux chemins. L'entrepreneur, le sportif, l'amateur de culture autant que le gourmet y trouveront chacun son compte et son plaisir !

Son architecture de brique rose, qui lui vaut le surnom de "la plus rose des villes roses", se détache sur le vert du Tarn et de ses abords. Ses murs chargés d'histoire côtoient ses parcs et des jardins ombragés, ses sentiers pédestres le long du Tarn, ses zones d'activités modernes et performantes ou encore, ses équipements sportifs et culturels.

Une ville dynamique Pays de culture et d'agriculture, Montauban est aussi pays de cocagne et recèle de multiples facettes : sport, tourisme fluvial, gastronomie du terroir, tourisme d'affaires...

Parce que les Montalbanais sont de plus en plus nombreux, la Ville met tout en œuvre pour structurer le développement de son territoire et proposer à ses habitants des infrastructures de qualité. C'est pour cela, qu'en perpétuel mouvement, Montauban, ville accueillante et dynamique, poursuit ses projets d'aménagement.

Les 3 immanquables :

Musée Ingres

C'est un des lieux les plus emblématiques de la ville. Depuis sa création, il a été modernisé, agrandi et digitalisé.

Place Nationale

C'est au cœur de la ville que vous pourrez voir cette place historique. De tout temps, c'est ici que se trouve la vie animée de la cité.

Stade Sapiac

Surnommée la cuvette, Sapiac a depuis plus d'un siècle vibré des exploits de Montauban. Cet édifice fait la fierté et la renommée du patrimoine sportif de la ville.



Venir à Montauban



Palais des Sport Jacques Chirac

Avenue du Général d'Amade
82000 Montauban

En voiture

Montauban est située au carrefour de l'A62 (Bordeaux–Toulouse) et de l'A20 (Paris–Toulouse). La RN20 traverse la Ville. Les deux péages se situent aux entrées nord (A20) et sud (A62).

En train/TGV

De nombreuses liaisons quotidiennes relient Montauban à Toulouse. Le TGV Atlantique permet de rejoindre Paris en 4h45

En avion

À 30 minutes de l'aéroport international de Toulouse-Blagnac, Montauban reçoit des avions de tourisme ou d'affaires.

Comité d'organisation local

Président du COL

Monsieur Alain ESPAGNET

Président du Comité Départemental du Sport Adapté du Tarn-et-Garonne

FONCTION	CONTACT
Trésorier	Chantal THIVET
Secrétaire général	Mégane VIDAL
Commission Coordination / Logistique	Mégane VIDAL
Commission Sportive	Caroline MARCIPONT
Commission Médicale	Laurent SAVIGNAC
Commission Restauration	Vincent MANZI
Commission Partenariats / Hébergement	Loan CORTES
Commission Communication	Loan CORTES
Commission Animation / Bénévolat	Loan CORTES
Commission Développement Durable	Deloula CUDORGE

Cadre technique national para judo adapté	Simon SOULARD simon.soulard@sportadapte.fr
Délégué technique fédéral du championnat	Laurence JOUCLAS laurence.jouclas@sportadapte.fr
Référent championnat de la commission sportive nationale para judo adapté	François-Xavier GIRARD fx.girard@sportadapte-aura.fr



COL France Para Judo Adapté 2024
CDSA 82 – Mégane Vidal

10 rue Johannes Gutenberg
82000 Montauban

06.09.84.09.51
championnats.sportadapte82@gmail.com

Programme prévisionnel

Vendredi 05 avril 2024

14h00 - 18h00	Accueil des délégations et pesée – Palais des Sports J. Chirac
18h00 - 19h00	Cérémonie d'ouverture - Palais des Sports J. Chirac
19h00	Réunion des entraîneurs - Palais des Sports J. Chirac
20h00 - 21h30	Repas – Salle des fêtes du Marché Gare

Samedi 06 avril 2024

08h00 - 12h00	Épreuves et phases finales – Palais des Sports J. Chirac
12h00 - 14h00	Repas – à définir (sur place ou alentour accessible à pied)
14h00 - 18h00	Épreuves et phases finales – Palais des Sports J. Chirac
20h00	Repas de gala – Salle des fêtes du Marché gare

Dimanche 07 avril 2024

09h00 - 11h30	Récupération pique-nique – salle des fêtes du Marché Gare
---------------	---

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le **1^{er} mars 2024.**

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Le vendredi 05 avril 2024 à partir de 14h00
Au Palais des Sports Jacques Chirac
Rue du Général d'Amade- 82000 Montauban

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique du Judo en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Le repas du vendredi soir sera servi de **20h00 à 22h00** à :

La salle de fêtes du marché Gare
3 boulevard Chantilly, 82000 Montauban

Le repas de la pause méridienne du samedi sera proposé de **11h30 à 15h00** (roulement) et auront lieu à/au :

A proximité du site de compétition
Le lieu vous sera communiqué prochainement

La soirée de gala du samedi soir aura lieu :

Samedi 06 avril 2024 à 20h30
A la Salle des fêtes du Marché Gare
3 Boulevard Chantilly, 82000 Montauban

Les paniers repas du dimanche midi seront distribués :

Dimanche 07 avril 2024 de 9h30 à 11h30
Salle des fêtes du Marché Gare
3 Boulevard Chantilly, 82000 Montauban

Hébergements

Une liste d'hébergements est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation. Nous avons négocié des tarifs donc n'hésitez pas à leur préciser que vous venez pour le championnat de France **Para Judo Adapté**.

Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement **Judo** FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN Para Judo Adapté

Modalités d'inscription

Le championnat de France **Para Judo Adapté** relève du règlement Judo FFSA.

Peuvent participer au championnat de France Para Judo Adapté FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2023-2024 avec mention de la classe.

De plus, pour accéder au championnat de France, il est indispensable **de participer aux championnats interrégionaux et d'être classé dans les 5 premiers lorsque le championnat s'est déroulé en tableau et dans les 3 premiers (avec au moins un combat gagné)** lorsque le championnat s'est déroulé en poule.

Le listing des qualifiés pour le championnat de France est tenu à jour par la CSN au fur et à mesure des Championnats interrégionaux.

À défaut, **si un judoka ou une judokate n'apparaît pas dans le listing des qualifiés ou s'il n'a pu participer à aucun championnat interrégional**, une demande de dérogation, accompagnée d'un dossier explicatif, peut être effectuée auprès de la commission sportive nationale para judo adapté. Celle-ci étudiera la demande et y apportera un avis favorable ou défavorable.

Cas particulier dans les catégories regroupées : Les sportifs issus des catégories inférieures seront regroupés au sein d'une même poule ou dans une même partie de tableau, afin qu'ils puissent s'affronter lors de leurs premiers combats. Au moment de l'inscription à l'échelon supérieur, les sportifs classés dans une catégorie regroupée pourront s'inscrire dans leur catégorie d'origine.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation au championnat de France, la fiche d'inscription **individuelle** doit être validée par le président du comité départemental puis le président de la ligue régionale Sport Adapté de votre territoire.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- **Date et résultats du championnat qualificatif**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative**
Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.
Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite (voir page 17 du dossier).

Le référent championnat de France de la CSN **Para Judo Adapté** FFSA en charge de la partie informatique –François-Xavier Girard – fx.girard@sportadapte-aura.fr– doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le vendredi 1^{er} mars 2024**. Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **vendredi 1^{er} mars 2024**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN **Para Judo Adapté** – François-Xavier GIRARD – et le Cadre technique national de la discipline – Simon SOULARD – est programmée le :

Vendredi 05 avril 2024, à 19h00
Salle Sport Collectifs du Palais des Sports Jacques Chirac
Avenue du Général d'Amade, 82000 Montauban

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à commission.judo@sportadapte.fr.

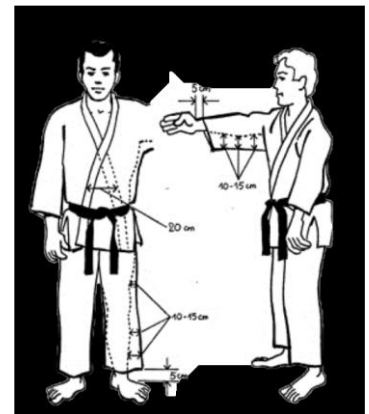
Échauffement et compétition

Chaque délégation sera libre et autonome dans la gestion de l'échauffement de ses sportifs. L'Espace lutte du Palais des Sports vous sera dédié afin de ne pas interférer avec le début des qualifications (aires de combats en salle Sports Collectifs).

Équipements sportifs

Les combattants porteront un judogi conforme aux règles de la FIJ et devront se munir d'une ceinture rouge et blanche personnelle pour les Championnats de France.

Les protège-dents sont autorisés.



Catégories d'âge

Catégories	-16ans	-18ans	Sénior 18 ans et +	Vétéran 1 35 à 44 ans	Vétéran 2 + de 44 ans
2023- 2024	2009-2008	2007-2006	2005-1989	1988-1979	1978 et avant

Si le sur classement est déconseillé, il peut toutefois être envisagé pour Para Judo Adapté.



FICHE ASSOCIATION

À renvoyer au COL avant le **vendredi 1^{er} mars 2024**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

10 rue Johannes Gutenberg – 82000 Montauban

06.09.84.09.51 – championnats.sportadapte82@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (obligatoire pour accès aux zones techniques) :	
Tél. :	Mail :

PRESTATION	PRIX/PERS.	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat	40 €		...€
Formule 2 -- Encadrant Inscription au championnat	20 €		...€

PRESTATIONS : sportifs + accompagnateurs	PRIX/PERS.	NOMBRE	MONTANT
Repas du vendredi soir 5 avril	15 €		
Repas du samedi midi 6 avril	15 €		
Repas du samedi soir 6 avril (Gala)	30 €		
Panier repas du dimanche midi 7 avril	6 €		
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.	TOTAL		Montant total :
	...€		

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du CDSA 82.

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : euros

N° de chèque : de la banque :

Date :

Signature :



FICHE ENGAGEMENT AB

À faire signer par votre CDSA puis votre ligue régionale et à renvoyer

au COL avant le vendredi 1^{er} mars 2024

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

10 rue Johannes Gutenberg – 82000 Montauban

06.09.84.09.51 – championnats.sportadapte82@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :		Tél. :

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Poids	Date et lieu qualification
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 18.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Para Judo Adapté.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :



FICHE ENGAGEMENT BC

À faire signer par votre CDSA puis votre ligue régionale et à renvoyer au COL avant le vendredi 1^{er} mars 2024

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

10 rue Johannes Gutenberg – 82000 Montauban

06.09.84.09.51 – championnats.sportadapte82@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :	Tél. :

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 18.

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Poids	Date et lieu qualification
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Para Judo Adapté.

<u>Signature du président :</u>
Visa du comité départemental

<u>Signature du président :</u>
Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

**À faire signer par votre CDSA puis votre ligue régionale et à renvoyer
au COL avant le **vendredi 1^{er} mars 2024****

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

10 rue Johannes Gutenberg – 82000 Montauban

06.09.84.09.51 – championnats.sportadapte82@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (obligatoire pour être sur les terrains) :	Tél. :

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Poids	Date et lieu qualification
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 18.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Para Judo Adapté.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transférera à la CSN de la discipline à Bastien ARNAU – commission.judo@sportadapte.fr.

Je soussigné(e) M./M^{me} **représentant de l'association** demande dérogation pour que M./M^{me} participe au championnat de France **Para Judo Adapté** pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires



Renseignement Tailles

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

À renvoyer au COL avant le [Vendredi 1^{er} mars 2024](#)

Comité Départemental Sport Adapté du Tarn-et-Garonne

10 rue Johannes Gutenberg, 82000 Montauban

06.09.84.09.51 / championnats.sportadapte82@gmail.com

N° Affiliation :

Nom association ou établissement :

Nombre accompagnateurs :

Nombre sportifs :

Tailles T-shirt	Sportifs	Accompagnants
XS		
S		
M		
L		
XL		
XXL		
3XL		

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Mégane Vidal – COL France Para Judo adapté 2024
10 rue Johannes Gutenberg – 82000 Montauban
06.09.84.09.51– championnats.sportadapte82@gmail.com

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le vendredi 1^{er} mars 2024 :

- La fiche association
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La/Les fiche(s) d'engagement **validée(s) par votre CDSA et votre ligue régionale**
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative ou dérogation validée par la CSN**

À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :

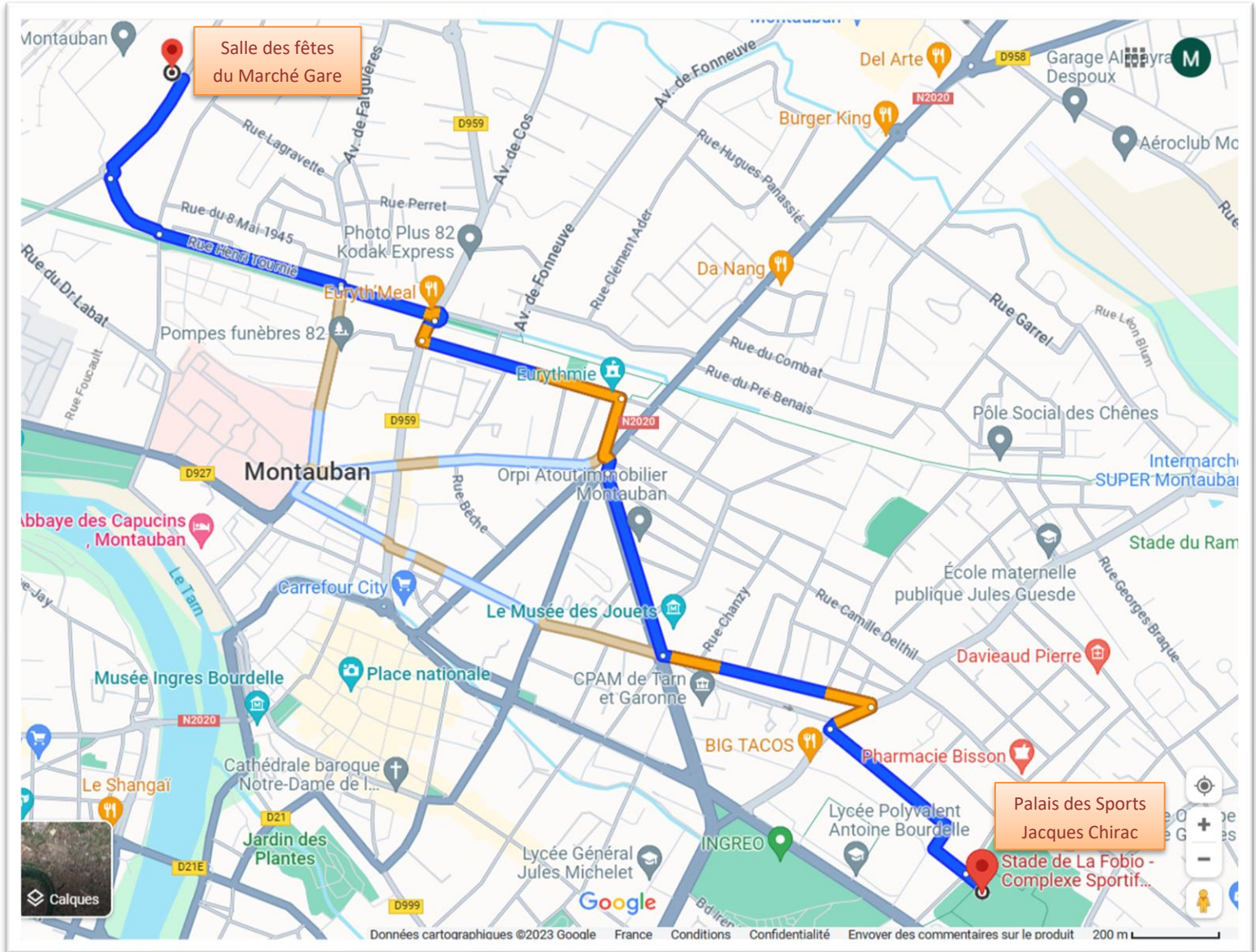
- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan d'accès



Liste des hébergements

Nom	Coordonnées	Tarifs	Km de la compétition
46FM Montauban Guest House	46FM : Montauban Guest House, Montauban - Tarifs 2023 (booking.com) 46 Fb du Moustier – 82000 Montauban	82€ (pdj compris)	1.6 km
Ibis / Ibis budget / Style	ibis Montauban - ALL (accor.com) Route de St Martial, 82000 Montauban	A partir de 58.75€	1.7 km
Kyriad centre Montauban	Hôtel Montauban Centre Kyriad Direct 30 rue Léon Cladel, 82000 Montauban	A partir de 69€	1.8 km
Hôtel B&B	B&B HOTEL à Montauban, hôtel 2 étoiles proche centre-ville (hotel-bb.com) Rue Romy Schneider, 82000 Montauban	A partir de 66€	4.2 km
Centre Louis Ormières	Découvrez le Centre Louis Ormières à Montauban ! (centre-louis-ormieres.fr) 365 imp. Maurice Bayrou, 82000 Montauban	69€ (pdj compris)	6.7 km
Kyriad Sud Montauban	Contact - Hôtel Kyriad Montauban Sud - Albasud Impasse Louis Lépine, 82000 Montauban	A partir de 54€	6.9 km



Partenaires institutionnels

Soutenu par



Partenaire principal FFSA



Partenaires locaux

